

CHECKLIST

COMPETENCE DE LA CLINIQUE

J'ai :

- Qualifié les parties (litige opposant un consommateur à un professionnel)
- Vérifié que le droit luxembourgeois s'applique
- Vérifié le montant du préjudice (inférieur à 5 000€)

REFLEXION

Analyse du cas

J'ai :

- Répertorié tous les faits pertinents
- Qualifié et répertorié les intérêts en cause
- Identifié les difficultés factuelles dans un tableau
- Demandé les documents manquants au consommateur
- Consulté le Registre du Commerce et des Sociétés (faillite éventuelle du professionnel)

Analyse juridique :

J'ai :

- Identifié la situation juridique (rapport contractuel / extracontractuel)
- Identifié et formulé le problème juridique
- Identifié les normes applicables
- En droit de la consommation
- En droit civil
- Éventuellement dans d'autres matières
- Identifié les problèmes probatoires

ACTION

J'ai :

- Identifié la/les solution(s) juridiques possibles
- Identifié les solutions qui pourraient contenter le client
- Croisé les deux pour trouver la stratégie la plus adaptée pour le client
- Transmis ces informations au consommateur